

PARTI SOCIALISTE UNIFIE
SECRETARIAT NATIONAL ETUDIANT
81, rue Mademoiselle, Paris (15°)
SUF. 06 - 70

PARIS LE 2 FÉVRIER 1967

aux Membres du B.N. et
aux Secrétaires de section

Cher Camarade,

Le Conseil National Extraordinaire des E.S.U., réuni le 27 Janvier 1967, a donné son approbation à la participation des E.S.U. au Bureau National de l'U.N.E.F. (cf. ci-jointe la motion votée par 25 voix pour, 9 contre et 6 abstentions - 15 sections étant représentées).

En conséquence, nos camarades Gilles BOYER et Jean TERCE, membres du secrétariat national E.S.U. sont respectivement secrétaire-général et vice-président du nouveau bureau national, élu par l'Assemblée Générale de l'UNEF le 30 Janvier.

Une circulaire explicative au sujet de cet engagement plus grand des ESU à l'UNEF te sera envoyée la semaine prochaine par Jean-François PERTUS, secrétaire national; elle tentera d'expliquer de façon synthétique le pourquoi et le comment de cette attitude (thème du rapport du SNE au Conseil National et des discussions qui ont suivi), et d'exposer la situation syndicale et politique telle qu'elle se présente en milieu étudiant en ce début du mois de février.

Une Conférence Nationale Etudiante a été convoquée pour Pâques par le Conseil National. Son ordre du jour sera définitivement fixé par une nouvelle réunion du Bureau National : d'ores et déjà cependant le Conseil National a décidé de centrer cette C.N.E, sur l'étude de la pratique politique et syndicale des E.S.U. ; de plus elle devra procéder à un renforcement du Secrétariat National dont l'effectif est très réduit à l'heure actuelle.

A ce propos d'ailleurs, et vu le délai fort court qui nous sépare de cette C.N.E., il faut que les sections se rendent compte que la préparation ne sera pas sans insuffisances. A nous tous de faire en sorte que ces insuffisances soient réduites au minimum incompressible : notamment, et en vue de l'ouverture du débat dans les E.S.U., toutes les sections ayant la capacité de le faire devront envoyer leurs réflexions sur le thème de la C.N.E, afin de les répercuter dans le mouvement.

Amitiés socialistes ;

le Secrétariat National
Etudiant.

P.S.- Les sections doivent faire leur reprise de cartes 67 le plus rapidement possible; en effet le décompte des mandats pour la C.N.E. sera effectué sur la base des cartes 67 rentrées,
- Enfin il est indispensable de remplir correctement les cartes, et notamment d'indiquer la Faculté où est inscrit l'adhérent. Le secrétaire de section ou le trésorier en sont personnellement responsables.